Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 056-215600909-20261110-D2026111016-DE

INZINZAC LOCHRIST

Délibération du Conseil municipal

Conseil municipal du 10 novembre 2026

La séance du Conseil municipal est ouverte à 18h30 sous la présidence de Monsieur le Maire, Jérôme MEUNIER.

Présents :	Jérôme MEUNIER, Laurent KRUST, Brigitte LE VAILLANT, David NATUS, Karine RIVALLAIN, Mikaël CANO, Nathalie DOUCET, Stéphane PLUNIAN, Gaëlle CHESNEL, Virginie LE LIBOUX, Sylvain JEHANNO, Céline LE GOFF, Philippe LE CALLONNEC, Ghislaine HUBY CISSOU, Hippolyne LE MEUR, Sammy GAUTIER, François BLAYO, Gérard LE FRAPPER, Steve LOIZON, Delphine DANIEL, Armelle NICOLAS, Betty BARGUIL, Virginie LE GARREC, Gwendoline RIO
Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :	Aurore BRACQ, Francette CHAULOUX, Patricia LE TORTOREC, Stéphane PIGACHE, Philippe FINET
Absent(s) excusé(s) :	0
Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29
Date de convocation du Conseil municipal :	04 novembre 2026
Secrétaire de séance :	Laurent KRUST

16 - <u>CITOYENNETÉ - INFORMATION</u> : Bilan qualitatif et financier des événements pour le 60ème anniversaire de la fermeture des forges

Au conseil municipal du 1er juillet 2026, les élus ont approuvé la programmation prévue dans le cadre du 60e anniversaire de la fermeture des Forges. De plus, la délibération prévoyait la sollicitation de subventions auprès de différents partenaires. Cette programmation a mobilisé les services municipaux (culture et patrimoine, communication, services techniques), le Cinéma Le Vulcain, les associations TreMerzhin et Les amis de l'écomusée des Forges, ainsi que l'Établissement public de coopération culturelle TRIO...S. Il est aujourd'hui proposé au conseil municipal de prendre acte de son bilan, qualitatif et financier.

<u>Bilan qualitatif</u>
Voir annexe.

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 056-215600909-20261110-D2026111016-DE

Bilan financier

Les dépenses s'élèvent à 6 724,26 €, soit moins que l'enveloppe de 6 840 € votée en juillet. Les subventions obtenues, d'un montant de 3 000 €, couvrent 44,6 % de ces dépenses ; le reste à charge pour la commune est de 3 724,26 €.

Dépenses	Recettes
Commune : 6 724,26 €	Département du Morbihan : 1 000 €
	Lorient Agglomération : 2 000 €

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal du 1er juillet 2026 présentant la programmation du 60e anniversaire de la fermeture des Forges et autorisant Monsieur le Maire à solliciter des subventions ;

Vu l'avis de la commission mixte finances et ressources humaines et culture, patrimoine, citoyenneté, vie associative et solidarité du 21 octobre 2026 ;

Sur proposition du bureau municipal,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** de la présentation du bilan qualitatif et financier des évènements pour le 60e anniversaire de la fermeture des Forges.

Pour copie conforme

Le Secrétaire de Séance,

Laurent KRUST

MAIRIE D'INZINZAC-LOCHRIST (Morbihan)

Le Maire,

Jérôme MEUNIER